



Qui doit payer la réparation d'un chauffage qui coule ?

Par **totik_old**, le **25/10/2007** à **14:04**

Bonjour,

Une personne est locataire d'un appartement depuis environ un an.

Lors de la mise en route du chauffage, elle constate un écoulement d'eau relativement important qui occasionne donc des fuites et pourrait entraîner des dégâts éventuels plus une surcharge de taxes.

Elle en a averti plusieurs fois par lettre recommandée avec AR l'agence qui lui a loué l'appartement qui, dit-elle a transmis à la propriétaire.

Mais aucune nouvelle depuis, la propriétaire faisant la sourde oreille.

quel est le recours possible pour la locataire ?

Merci pour votre réponse à venir.

Cordialement,

T.

Par **ly31**, le **25/10/2007** à **20:53**

Bonsoir,

Vous avez signalé le problème par lettre A.R. et c'est très bien !

Maintenant, il s'avère que l'agence et la propriétaire restent muettes, je pense que le plus

efficace, serait de faire appel à votre Mairie afin d'y rencontrer un Médiateur, qui fera en sorte de convoquer votre propriétaire pour lui rappeler ses devoirs

Je vous souhaite bon courage et vous remercie de bien vouloir me tenir informée de la suite qui sera donnée à cette affaire

ly31

Par **totik_old**, le **26/10/2007 à 10:47**

Je vous remercie beaucoup pour votre rapide réponse et tâcherai de vous tenir au courant (mais je ne suis pas la personne directement concernée donc ne suis pas sûre de la suite à venir...)

Merci encore !